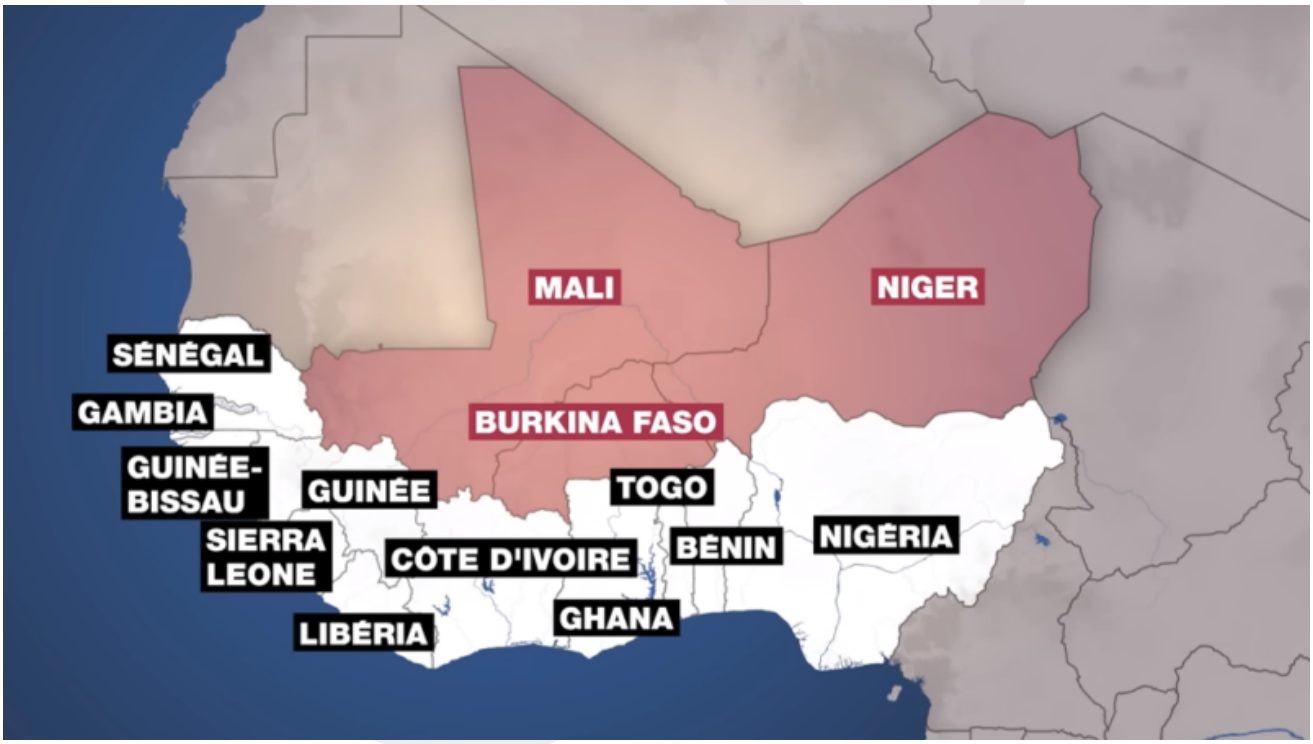
CEP
CENTRE D'ÉTUDES PROSPECTIVES

Note d'analyse

Dynamique sécuritaire en Afrique de l'Ouest:

la CEDEAO à la croisée des chemins



Auteur	Département de recherche
Date	Mars 2026
Reference	CEP-NOTE-2026-04

Introduction 1

L'espace de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se caractérise par une succession de coups d'État militaires, la montée de l'extrémisme violent, des conflits intercommunautaires et l'intensification de la criminalité transfrontalière. Cette situation entrave de manière récurrente la stabilisation sécuritaire de la région, fragilisée par des tensions sociales, économiques et politiques persistantes.
Depuis sa création en 1975, la CEDEAO constitue le principal dispositif institutionnel d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Elle a pour mandat de promouvoir l'union et la stabilité, ainsi que la paix et la sécurité au niveau sous-régional. Elle dispose d'instruments reconnus comme l'ECOMOG, des mécanismes de prévention et des protocoles démocratiques. Après près de cinq décennies, l'organisation demeure néanmoins confrontée à des menaces sécuritaires structurelles, en particulier l'expansion du terrorisme et la diffusion des violences armées dans l'espace sahélien.

À l'aube des années 2020, l'annonce du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger, désormais regroupés au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), accroît le risque d'une fragmentation de l'espace régional en blocs stratégiquement divergents. Cette situation survient dans un contexte sécuritaire particulièrement dégradé. Le Sahel s'est en effet imposé comme l'un des principaux foyers de la violence djihadiste, marqué par la prolifération de groupes armés.
Face à la multiplication des crises sécuritaires, aux transitions politiques non constitutionnelles et aux contestations croissantes de son autorité par plusieurs États membres, la CEDEAO doit repenser son architecture de paix et de sécurité collective. Ces dynamiques mettent à l'épreuve la légitimité, la capacité d'action et l'efficacité de l'organisation régionale en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits.

Sur la base d'une analyse documentaire, la présente note vise à questionner les formes contemporaines de l'insécurité dans l'espace CEDEAO afin d'éclairer les décideurs publics, les acteurs de la société civile et les partenaires internationaux. Elle examine également les modalités de la mise en place progressive de ces configurations sécuritaires, ainsi que leurs enjeux actuels et leurs implications politiques, sociales et économiques pour les États membres.

Dynamique sécuritaire dans l'espace CEDEAO 2

La dynamique actuelle des pays de la CEDEAO est caractérisée par une situation d'incertitude, des risques de nature politique, sécuritaire et sociale. Cette situation altère, avec une intensité croissante, les conditions de vie des populations. L'analyse systémique réalisée fait ressortir une concentration géographique ainsi qu'une pluralité des formes de tensions.

2.1. Formes des tensions

La CEDEAO fait face à des menaces sécuritaires persistantes, entre autres la récurrence des coups d'État et l'essor du terrorisme dans l'espace sahélien. Ces phénomènes constituent une préoccupation majeure pour l'ensemble des États membres. Aussi, elles mettent à l'épreuve les mécanismes régionaux de prévention et de gestion des crises. Si les États ont déployé des réponses nationales dans le champ de la sécurité, la CEDEAO demeure l'organisation mandatée pour la prévention des crises, la gestion et le règlement des conflits, ainsi que la coordination des efforts visant à la stabilisation sous-régionale.

L'espace CEDEAO est, à cet égard, traversé par plusieurs catégories de tensions susceptibles d'entraver la dynamique d'intégration régionale. Elles relèvent de déterminants politiques, sécuritaires, économiques et institutionnels, souvent interdépendants.

- **Tensions politiques et institutionnelles** (coups d'État et instabilité gouvernementale, crises de légitimité électorale, révisions constitutionnelles contestées, recompositions institutionnelles, dynamique autour de l'AES) ;
- **Tensions sécuritaires** (expansion de l'insurrection djihadiste et des groupes armés, violences communautaires et intercommunautaires, criminalité organisée transfrontalière, y compris les trafics, et prolifération des armes) ;
- **Tensions identitaires et socio-politiques** (montée des discours nationalistes et souverainistes, instrumentalisations identitaires et religieuses à des fins de mobilisation politique).

Ces formes de tensions ne sont pas indépendantes. Elles forment un système d'interaction dans lequel la faiblesse de la gouvernance politique nourrit l'insécurité, aggrave la pauvreté et entrave la cohésion sociale. Cette situation fragilise davantage les institutions. Elle place ainsi la CEDEAO face à un défi particulièrement complexe.

2.2. Foyers de tensions dans l'espace CEDEAO

L'analyse documentaire portant sur les foyers de tensions repose sur l'identification de la nature des conflits qui minent l'espace CEDEAO. Les tensions se dégagent de la dynamique sécuritaire régionale. Elles sont souvent liées aux processus électoraux, aux conflits intercommunautaires et aux effets pervers des réponses institutionnelles militarisées face aux menaces sécuritaires, notamment les coups d'État, la montée du terrorisme et l'expansion des groupes armés.

Selon des auteurs spécialisés dans le domaine, les tensions résultent de causes transversales à l'ensemble des pays de l'espace. Celles-ci incluent des facteurs géopolitiques tels que la

concentration du pouvoir politique entre les mains d'un groupe, la corruption, les dérives autoritaires, les problèmes identitaires et ethniques, ainsi que les inégalités socio-économiques prégnantes (chômage, vie chère, pauvreté, accès inéquitable aux ressources nationales).
Elles découlent aussi de la recomposition récente de l'architecture sécuritaire régionale, avec la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger, dirigés par des juntes militaires. En effet, les divergences politiques qui ont occasionné la sortie de ces États de la CEDEAO, dans un contexte suffisamment fragmenté par la crise terroriste, ont aggravé les tensions dans l'espace communautaire. Les sanctions économiques imposées ont souvent été perçues par les autorités concernées comme une ingérence dans leur souveraineté nationale. Cette situation a exacerbé les frictions internes à la communauté régionale. Bien que ces sanctions aient été conçues pour exercer une pression sur les régimes issus de ruptures constitutionnelles, leur efficacité en termes de changements politiques reste peu perceptible.

> **Alliance des États du Sahel (AES) :** En janvier 2025, Mali, Burkina Faso et Niger ont officialisé leur retrait de la CEDEAO pour former une confédération alternative. Cet acte inédit remet en cause l'unité régionale construite depuis 1975 et ouvre une période d'incertitude profonde pour l'architecture sécuritaire ouest-africaine.

Le retrait des pays de l'AES complexifie la coopération régionale en matière de sécurité, en affaiblissant les mécanismes de coordination dans la lutte contre le terrorisme et les groupes armés. Cette situation érode la capacité de la CEDEAO à mener des actions coordonnées et probantes de lutte contre les menaces djihadistes et contribue à la déconstruction progressive de la sécurité collective régionale. Dans ce contexte, il apparaît pertinent d'identifier les principales zones qui constituent les foyers de tensions dans l'espace CEDEAO. Le recensement des crises récentes met en évidence une instabilité quasi-chronique dans plusieurs pays, comme illustré dans le tableau 1.

Effets des conflits sur la stabilité politique et économique de l'espace 3

Les conflits ont des effets négatifs sur la stabilité sociale, politique et économique de l'espace CEDEAO. Il est généralement reconnu que la stabilité régionale constitue un levier essentiel pour la prévention et la résolution des conflits, l'amélioration de la gouvernance politique et sécuritaire, ainsi que la promotion du développement économique. Dans cette logique, la persistance des tensions au sein de l'espace CEDEAO est de nature à compromettre, sans aucun doute, l'intégration économique, sociale et politique.

Tableau 1: Foyers de tensions dans l'espace CEDEAO

Début	Pays	Tensions/crises
1982	Sénégal	▶ 1982 : conflit en Casamance ▶ Depuis 2011, le Sénégal enregistre des troubles socio-politiques violents liés aux tensions électorales
1999	Côte d'Ivoire	La Côte d'Ivoire a connu une vague de crises depuis 1999 : ▶ Décembre 1999 : coup d'État militaire ▶ 2002 : rébellion armée ▶ 2010- 2011 : crise post-électorale ▶ 2016 : attaque terroriste à Grand-Bassam
2003	Mali, Niger, Mauritanie, Burkina Faso	Guerre du Sahel
2004	Nigeria	▶ 2004 : crise dans le delta du Niger ▶ 2009 : insurrection de Boko Haram
2006	Mali	Le pays a enregistré plusieurs périodes d'instabilité : ▶ 2006-2010 : rébellion Touareg ▶ 2012 : coup d'État et rébellion et invasion djihadiste ▶ Août 2020 : coup d'État ▶ 2021 : coup d'État et transition
2007	Niger	Le Niger connaît une longue période d'instabilité ▶ 2007-2009 : rébellions Touareg et MNJ ▶ 2010 : coup d'État militaire de février 2010 ▶ 2010-2023 terrorisme et rébellions ▶ Juillet 2023 : coup d'État militaire
2009	Guinée Bissau	Le pays continue d'enregistrer une situation d'instabilité, avec les coups d'État intervenus en 2009, 2012 et en 2025
2011	Burkina Faso	Principales périodes d'instabilité : ▶ 2011 : mutineries militaires et révoltes sociales ▶ 2014 : insurrection populaire (fin de règne du Président Blaise Campaoré) ▶ 2016-présent : crise sécuritaire et attaques djihadistes ▶ 2022 : deux coups d'État
2015	Mali, Niger, Burkina Faso	Insurrection djihadiste

A cet égard, les tensions et troubles, particulièrement ceux qui ont dégénéré en conflits armés dans des pays de l'espace communautaire, ont lourdement désarticulé les systèmes de production et de commercialisation des produits, annihilant ainsi les efforts de promotion du commerce intra-régional et de la mobilité des facteurs de production.

L'instabilité politique dont souffre l'espace CEDEAO, exacerbée par le retrait des pays de l'AES, constitue l'un des principaux obstacles au processus d'intégration régionale, notamment à travers :

- L'affaissement de la coopération transfrontalière en matière de sécurité et de cohésion sociale. Les dispositifs existants, tels que l'Initiative d'Accra ou le Traité d'Amitié et de Coopération entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, voient leur efficacité contrariée par les évolutions politiques récentes. Ces clivages ambiants favorisent le développement des groupes djihadistes et sont susceptibles d'entraîner la dislocation du tissu social entre communautés transfrontalières et d'accentuer les replis identitaires ;
- La perturbation de l'intégration régionale, avec le retrait des pays de l'AES et le ralentissement du financement des projets d'intégration, est due au fait que les pays concernés sont davantage focalisés sur leur propre stabilité politique ;
- La restriction de la libre circulation des biens et des personnes, pourtant pilier fondamental de l'intégration régionale.

Dans ces conditions, les tensions sociales dérangent non seulement l'allocation optimale des ressources nationales et communautaires, mais affectent également négativement les échanges commerciaux et les investissements, notamment l'investissement direct étranger, accentuant par conséquent les niveaux de pauvreté.

Propositions de mécanismes de prévention et résolution de conflits 4

Les propositions formulées sont structurées en deux axes : celles qui contribueraient à la prévention et à la résolution des conflits, et celles qui permettraient de lever les obstacles à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire régionale.

4.1. Propositions pour la prévention et la résolution des conflits

- Encourager une volonté politique en faveur du renforcement de la sécurité et de la souveraineté des États membres, à travers un dialogue. Il devrait être centré sur des politiques sociales et macroéconomiques durables et sur le respect des critères de convergence ;
- Soutenir la dynamique de la coopération transfrontalière par le renforcement des échanges d'informations stratégiques et des mesures concertées de lutte contre le terrorisme ;
- Poursuivre le dialogue avec les pays de l'AES en vue de renforcer la légitimité de l'État dans l'espace sécuritaire régional ;
- Maintenir une position ferme face aux coups d'État, tout en poursuivant concomitamment la sensibilisation des autorités dirigeantes au respect des lois fondamentales nationales et à l'enracinement démocratique dans l'espace de la CEDEAO (empêcher sans ambiguïté la

manipulation des textes de lois et des processus électoraux opaques) ;

- Consolider les actions de résilience communautaire le long des frontières par une mobilisation des normes sociales et du capital social transfrontalier ;
- Édifier un cadre intégré de prévention des conflits incluant la diplomatie d'apaisement, la médiation, le désarmement progressif et le déploiement anticipé des forces de maintien de la paix de la CEDEAO ;
- Améliorer les capacités d'alerte précoce et la planification stratégique, en assurant une excellente collaboration entre la CEDEAO, les États membres, la société civile et les partenaires externes.

4.2. Propositions pour lever les obstacles à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire

Les principaux obstacles à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire dans la sous-région sont liés aux relations difficiles entre la CEDEAO et l'AES, au sentiment d'incapacité de l'organisation face à la menace terroriste, aux divergences sur la gouvernance démocratique dans un contexte sécuritaire dégradé, au retrait formel de certains États membres, ainsi qu'au déficit d'opportunités d'insertion socio-économique durable pour les jeunes et les femmes. Les propositions ci-après visent à extirper ces barrières :

- Instaurer un cadre permanent et inclusif de dialogue sécuritaire régional impliquant la CEDEAO, les États membres et les pays de l'Alliance des États du Sahel. Ce mécanisme, fondé sur la diplomatie préventive et la médiation, permettrait d'atténuer les tensions politiques et de restaurer progressivement la confiance institutionnelle ;
- Renforcer la crédibilité et l'efficacité de l'architecture sécuritaire régionale afin d'améliorer la réactivité de la CEDEAO face aux menaces terroristes et transnationales. Le développement d'exercices conjoints, le partage de renseignements stratégiques et une meilleure coordination des forces contribueraient à accroître la crédibilité de l'action sécuritaire régionale ;
- Solidifier les mécanismes techniques de coopération sécuritaire transfrontalière, indépendamment des divergences politiques entre États. Le maintien d'actions conjuguées et l'implication des acteurs nationaux, non étatiques (autorités traditionnelles, leaders communautaires et organisations de la société civile), permettraient d'assurer une continuité opérationnelle et de soutenir l'efficacité de la lutte contre l'insécurité ;
- Améliorer durablement la gouvernance sécuritaire par une articulation étroite entre politiques de sécurité et stratégies de développement socio-économique. La mise en œuvre des programmes régionaux d'insertion des jeunes et des femmes, ainsi que la réduction des inégalités, contribuerait à traiter les causes structurelles de l'insécurité ;
- Institutionnaliser une gouvernance sécuritaire résolument prospective dans les processus décisionnels de la CEDEAO. La mise en place d'une approche prospective et d'un système

régional de veille stratégique, voire d'intelligence économique, permettrait d'anticiper les risques potentiels et d'orienter judicieusement les politiques sécuritaires à moyen et long termes.

4.3. Recommandations stratégiques

- Reforme du Protocole de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance
- Renforcement des capacités financières autonomes du Fonds pour la paix de la CEDEAO
- Dialogue structure avec les juntes sahéliennes via des médiateurs neutres acceptes par toutes les parties
- Approche intégrée liant sécurité, développement et gouvernance a l'horizon 2030
- Association des sociétés civiles régionales aux processus de décision sécuritaire

Conclusion 5

L'environnement sécuritaire de l'espace CEDEAO présente encore une dynamique de dégradation structurelle, liée à la recrudescence des coups d'État, à la montée en puissance des groupes terroristes, à la fragmentation des alliances régionales et à l'intensification des tensions géopolitiques. Nonobstant les mesures institutionnelles et les initiatives de médiation, ces évolutions continuent d'affaiblir la stabilité politique, économique et sociale des États membres, compromettant les objectifs d'intégration régionale et de développement durable.

Face aux formes multidimensionnelles des crises et menaces sécuritaires, les réponses essentiellement réactives s'avèrent insuffisantes. La CEDEAO devrait opérer un changement de paradigme stratégique en adoptant résolument une approche prospective, fondée sur l'anticipation des trajectoires possibles de l'espace régional et appuyée par un mécanisme de veille stratégique, voire d'intelligence économique, permettant d'identifier les sources latentes de risques, de vulnérabilités et de ruptures. Cette démarche permettrait de renforcer les capacités d'anticipation et de coordination pour une gouvernance sécuritaire orientée vers la prévention, la résilience et la consolidation durable de la paix dans l'espace CEDEAO.